

Adjoint(e) de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA)**Bloc 3 : Assurer la rentabilité et la réalisation des budgets d'une entreprise artisanale – TPE-PME**

70 heures

**OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES**

- Maîtriser les calculs de rentabilité et d'analyse financière pour éclairer et conseiller le chef d'entreprise dans son pilotage financier
- Maîtriser la réalisation de budgets pour optimiser la gestion de sa trésorerie et supprimer les risques de découverts

**PROGRAMME**

- L'analyse financière de l'activité de l'entreprise
  - ✓ Le plan de financement, les investissements, les financements et les remboursements d'emprunt
  - ✓ Les amortissements
  - ✓ Les stocks
  - ✓ Le diagnostic du compte de résultat
  - ✓ Le diagnostic du bilan
  - ✓ Le prix de revient
  - ✓ La rédaction de propositions argumentées
- La réalisation d'un budget et d'un compte de résultat prévisionnel
  - ✓ Le budget de trésorerie
  - ✓ Le compte de résultat prévisionnel
- L'élaboration d'un plan d'actions correctives
  - ✓ Le diagnostic financier de l'entreprise

**MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

- Formation principalement en présentiel avec possibilité de réaliser des séquences en classe virtuelle ou en e-learning
- Modalités pédagogiques : Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co-construction. alternance d'apports théoriques et pratiques.

**FORMATEUR**

Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Epreuve finale (étude de cas de diagnostic financier) conformément au référentiel d'évaluation avec des sujets nationaux (cas pratiques, étude de cas ...) - RNCP [38289](#)  
Evaluation de satisfaction

Formation certifiante : Adjoint de dirigeant d'entreprise artisanale - RNCP38289 – certificateur : CMA France  
Date d'enregistrement : 15-11-2023

**ACCESSIBILITÉ**

Un référent handicap est à votre disposition pour vous accompagner, contacter le service formation de votre CMA

**LES** 

- Formation de niveau Bac qui valorise vos acquis professionnels
- A la carte : possibilité de suivre un ou plusieurs modules selon les besoins
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)
- Taux d'obtention : [détail sur le site internet](#)

**PUBLIC**

- Chef d'entreprise
- Conjoints
- Salarié
- Demandeurs d'emploi

**PRÉREQUIS**

Répondre à au moins une des conditions suivantes :

- avoir deux ans d'expérience professionnelle en rapport avec la certification visée,
  - avoir un niveau de formation générale équivalent à la 3<sup>ème</sup> ou un niveau CAP.
- [Débouchés et suite de parcours disponibles sur le site internet](#)

**LIEU / DATES / HORAIRES**

Du mardi 1er avril au mardi 17 juin 2025  
(voir le calendrier)

9h-12h30/13h30-17h- CMA du Puy-en-Velay

**TARIF**

1330 € nets de taxe

Eligible CPF et V.A.E

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

**DÉLAI D'ACCÈS**

Voir avec votre CMA territoriale

**CONTACT**

Marlène TRINTIGNAC

04 71 02 61 19

marlene.trintignac@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.